



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 18 FEVRIER 2015

Trop-plein de candidats dans le canton Cognac 1

■ Ça se bouscule dans le canton tenu par Robert Richard ■ 7 équipes sont en lice, un record en Charente ■ 3 de droite, 2 d'extrême droite, 2 de gauche ■ Avec un festival d'«amabilités» pour démarrer.



Le sortant Robert Richard (PS) fait équipe avec Nathalie Lacroix (PRG).



Le duo Pechevès-Lelièvre, les «officiels» de l'opposition départementale.



Le couple Perriot-Jousson, de droite sans ambiguïté, mais non encartés.



Le binôme Berthelot - Souchaud se qualifie de «centre droit écolo».



Le couple Clot-Lassalle. Le FN d'anton pour lui, la version Marine pour elle.



La droite de la droite mégrétiste avec Michèle Depoutot et son mari.



Olivier Magique et Claudine Poncey, campagne discrète du Front de gauche.

Stéphane URBAJTEL
s.urbaitel@charenteinfo.fr

Plus on est de fous, plus on rit». Isabelle Lassalle (FN) et Dominique Souchaud (DVD) ne se sont pas concertés, ils sont concurrents, mais ils prononcent la même phrase teintée d'ironie en découvrant le nombre d'équipes engagées aux élections départementales à Cognac 1: sept groupes distincts à l'assaut du canton tenu par le socialiste Robert Richard, en piste pour retrouver son siège de conseiller général. Le record de candidatures en Charente.

Avec des singularités, pour ne pas dire des incongruités. Trois équipes marquées à droite: celle adou- bée par l'opposition départemen-

taie, pilotée par le jeune loup Jean-Hubert Lelièvre; celle menée par le maire de Louzac-Saint-André, ex-UDF désormais non encarté Lilian Jousson; et une formation sous une bannière «centre droit-écolo», portée par le premier édile de Saint-Sulpice-de-Cognac Dominique Souchaud.

Comme si le tableau n'était pas assez compliqué, Cognac 1 verra ferrailler - grande première en Charente - deux équipes estampillées «extrême droite»: l'une menée par la candidate désignée par le Front national, la conseillère municipale cognacaise Isabelle Lassalle; l'autre tenue par la déléguée départementale du ressuscité MNR (le parti créé par Bruno Mégret), élue municipale à Cherves-Richemont Michèle Depoutot.

«À gauche par contre, entre notre équipe d'Union de la gauche et le Front de gauche (1), les candidatures sont normales», sourit le socialiste Robert Richard surpris par cette «nébuleuse à droite». «Comme personne n'a la légitimité pour se présenter chez nos concurrents, ils ont décidé de tous y aller», ironise la PRG Nathalie Lacroix, binôme de Robert Richard.

La droite tacle la droite

Cette droite aux multiples visages, est curieusement peu encline à dire du mal de Robert Richard. Elle ne manque pas de ressources en revanche pour critiquer sa propre famille. Lilian Jousson à propos de Jean-Hubert Lelièvre: «Ces candidats qu'on voit partout

quand ils sont en campagne et jamais le reste de l'année, c'est une vision de la politique qui me répugne». Dominique Souchaud en parlant de Lilian Jousson et de Jean-Hubert Lelièvre: «Le premier c'est l'homme des casseroles [allusion à ses démêlés dans l'histoire du Syndicat intercommunal à vocation multiples du Cognacais, NDLR]. Le second l'homme du parti». Et le même Dominique Souchaud d'avouer: «J'apprécie bien Robert Richard. Si je ne m'étais pas présenté, j'aurais pu voter pour lui».

Taqué, Jean-Hubert Lelièvre réplique à ses «amis». «Il faut avoir des relais pour porter des projets. Un conseiller général lâché dans la nature, incapable de tirer les bonnes sonnettes comme je peux

faire avec Juppé ou Raffarin, ça ne sert à rien». Face à cet embrouillamini, la frontiste Isabelle Lassalle se dit qu'elle a une carte à jouer. Son slogan: «La seule force d'opposition dans cette élection, c'est moi. Regardez à Grand-Cognac: je siège avec Lacroix, Jousson et Souchaud. Eux votent toujours pareil». Michèle Depoutot pour le MNR ne veut «pas s'engouffrer dans les polémiques». Son credo, dit-elle, c'est celui de «la petite élue de terrain qui ne fait pas de bruit». Ces tacles bien sentis, elle les adresse en coulisses. Pour le moment.

(1) Contactée hier au même titre que les six autres équipes engagées à Cognac 1, la formation Front de gauche d'Olivier Magique et Claudine Poncey a préféré réserver ses commentaires pour plus tard.

■ BOUTIERS

Le projet de rond-point au menu des élus

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les débats ont porté sur le projet de rond-point au carrefour de «La Petite-Arche», des routes Cognac-Sainte-Sévère, du Solençon, du chemin de la Maison-Brûlée et de la rue Porte-Fâche, qui se heurte au mur de Paulette et Pierre Vernou (à gauche photo C.L.). La dépense de 25 000 € concernant les 160 m de clôture qui bordera la propriété Vernou, amputée des 2 500 m² nécessaires au giratoire, sera à 80 % à la charge du Département. Les 5 000 € restant seront à la charge de la commune. Concernant l'éclairage public sur le rond-point, le syndicat départemental de l'électricité et de gaz prend en charge les travaux d'un montant de 16 565 €; 10 767 € étant imputés à la commune. D'autres travaux d'enfouissement de lignes représentent une dépense de 25 233 €. «Les travaux commencent en juin prochain. Pas de perturbation notable sur le trafic en perspective, avant l'automne», affirment les élus.



Pian d'occupation des sols (POS). Concernant la mise à jour du pian des servitudes d'utilité publique du POS, le périmètre de protection du puits de captage est en cause, en fonction des repères établis de «petit» et «grand» périmètres. Dans ce périmètre, les riverains ne doivent pas utiliser d'engrais chimiques. Nathalie Delamare, l'élue chargée de l'eau, a fait part de la teneur en nitrates de ce puits de captage: «Cela ne fait qu'empirer. Nous en sommes à 0,60 mg par litre, heureusement qu'on a l'interconnexion avec Cognac, pour l'eau potable», a dit le maire. **Divers.** Sur le bureau du maire: détection de «bois noir» et de flavescence dorée dans les vignobles de la commune. Abattage d'un chêne pluricentenaire, rongé par les capricornes, au giratoire du Solençon.

« Non au désert ferroviaire » demain à Carat

Desserte LGV d'Angoulême, suite : alors que Jean-François Macaire, président du Conseil régional, reçoit ce matin l'ex-ministre Jean Auroux, nommé « facilitateur » de dialogue par la SNCF, le Grand Angoulême organise une « réunion de mobilisation » à l'espace Carat, demain à 18 heures, sous la bannière « Non au désert ferroviaire entre Paris et Bordeaux ». Y sont invités « acteurs politiques, économiques, associatifs ainsi que tous les habitants concernés par l'accès à la LGV », rappelle l'agglomération dans un communiqué. Et de rajouter : « Les engagements devront être tenus et offrir au moins 11 allers-retours Paris-Angoulême, dont trois directs, et 17 allers-retours Bordeaux-Angoulême. »

LE PIÉTON

Constata que l'association Eurociné ne baisse pas les bras. Elle enchaîne deux séances cette semaine. Un ciné-goûter autour du très recommandable film d'animation « Le jour des corneilles », de Jean-Christophe Dessaint, cet après-midi à 14 h 30 à La Salamandre (à partir de 6 ans). Et un documentaire, « L'instinct de résistance », présenté par son réalisateur, Jorge Amat, demain à 20 h 30 au même endroit, faisant écho à la pièce « Sur le chemin d'Antigone » qui sera jouée vendredi soir au théâtre de l'Avant-Scène.

3,2 millions d'euros pour enfouir 30 km de câbles

HAUTE TENSION ERDF entame de lourds chantiers dans l'agglomération de Cognac. Première opération, hier, à Châteaubernard, avec la présence d'une curieuse machine

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

Bon an mal an, l'entreprise ERDF (premier distributeur d'électricité en Europe) consacre une vingtaine de millions d'euros à l'entretien et à la rénovation de son réseau haute tension en Charente. Sont ici concernées les lignes 15 000 et 20 000 volts souvent malmenées dans les zones ventées et boisées. Beaucoup sont encore aériennes. D'autres sont enterrées. C'est notamment le cas dans l'agglomération de Cognac, où ERDF a lancé un vaste chantier : enfouir 30 kilomètres de nouveaux câbles en 2015, 2016 et 2017, mais aussi faire tomber 200 poteaux et déposer 20 kilomètres de ligne aérienne.

Montant de l'opération ? Environ 3,2 millions d'euros. Pourquoi maintenant ? « Parce que le Grand-Cognac lance de grands chantiers, notamment aux Vauzelles, mais aussi près du stade Claude-Boué à Châteaubernard, et que nous avons coordonné nos calendriers pour limiter la gêne », répond Dominique Roger-Chatreau, la directrice-adjointe d'ERDF dans notre département.

Mâchoires de tungstène

Et pour mieux « limiter la gêne », ERDF a également fait appel au savoir-faire de la société Gendry, basée en Mayenne, le spécialiste des travaux sans tranchée. « Nos machines, assure Alexandre Favrel, l'un des cadres de l'entreprise, sont capables de forer sous les routes, les bâtiments, sous les voies de chemin de fer et les rivières ! »

Il y a une quinzaine de jours, la société Gendry est intervenue près de la rue du Dominant à Châteaubernard.



Alexandre Favrel, cadre de la société Gendry, montre la foreuse utilisée près de la BA 709. Avec cette machine, il est possible de poser des réseaux sans creuser de tranchée. P. CROCI S.

La foreuse aux mâchoires de tungstène (un métal d'une grande dureté) est passée sous un terrain de la maison Hennessy. Hier, la machine se trouvait près des routes de Dizedon et de Barbezieux. Elle peut descendre à une douzaine de mètres dans le sol et creuse une conduite d'un diamètre d'une soixantaine de centimètres. Ici, c'est le giratoire de la base aérienne 709 qu'il faut passer. Sans interrompre la circulation. Au total, environ dix « forages guidés » seront effectués par Gendry pour le compte d'ERDF ces trois prochaines années dans l'agglomération.

L'avenue d'Angoulême en chantier

Les travaux menés par Électricité Réseau Distribution France (ERDF) dans l'agglomération de Cognac concernent les lignes au départ du « poste source » de La Nicerie, où la très haute tension des autoroutes de l'énergie est ramenée à 15 000 ou 20 000 volts. Les travaux vont se concentrer sur la ligne en direction d'Ars, de Gimeux et de la Charente-Maritime, mais pas seulement...

Une « portion » avenue d'Angoulême doit être également changée, entre le rond-point de La Trache et le giratoire des Vauzelles. Cette opération très délicate – sur la pénétrante Est de l'agglomération – n'a pas encore été précisément programmée. Le chantier pourrait débuter au printemps ou cet été. ERDF s'est rapproché des services techniques de Châteaubernard pour minimiser la gêne.

Verallia : les syndicats jouent la montre

SOCIAL Faute d'accord sur les salaires, la CGT et FO se préparent à faire durer le mouvement jusqu'à fin mars, sur fond de vente de la filiale verrière

« Nous sommes partis sur un bras de fer, dans un mouvement de longue durée », avance Loïc Roux, secrétaire adjoint de la section CGT de l'usine Verallia de Cognac. Depuis jeudi et la première journée de négociation autour des salaires, la production est perturbée par des débrayages à répétition. Après l'échec d'une deuxième journée de discussion, hier, la CGT et FO ont commencé à planifier un calendrier d'actions jusqu'à fin mars, « reconductible », précise Loïc Roux.

La dernière proposition de la direction portait sur une hausse d'environ 50 € bruts par mois, en cumulant la hausse du salaire plancher et

celle de la prime de vacances, quand la CGT exige, au minimum, 80 € bruts. Les syndicats sont prêts à jouer la montre, qui joue en défaveur du groupe Saint-Gobain, lequel espère vendre sa filiale verrière d'ici juin.

Maintenir le siège en France

Membre du bureau fédéral de la CGT pour la branche verre et céramique, Alain Destrain était hier à Châteaubernard pour informer les salariés sur ce processus. Il craint que Verallia ne subisse le même sort que BSN, que Danone ne pouvait revendre directement au géant américain OI. « BSN a été acheté par des fonds de pension, qui l'ont revendu 4 ans plus

tard à OI. Entre temps, ils avaient fermé 11 fours sur 44 ».

Aujourd'hui, Alain Destrain participe à une réunion au ministère du Travail. La CGT espère que le gouvernement prendra plus de parts, et que Saint-Gobain en gardera, afin de conserver en France le siège de Verallia, et donc son cadre social. Verallia avait une stratégie basée sur la proximité, par pays. Aujourd'hui, la concurrence de l'Espagne est forte, et menace l'emploi. Le « verre blanc », spécialité de Cognac, n'est pas en jeu, mais les craintes existent pour le four de « verre vert », pour lequel Verallia a repoussé son investissement.

Philippe Ménard



Alain Destrain est venu donner son éclairage hier. PHOTO PH.M.

CHATEAUBERNARD

La musique classique a des accents argentins



Claude Balloteau, présidente du Grand Chœur, avec la commission culture et le régisseur Pierre Arruabarrena. PHOTO S.B.

La commission culture recevait, il y a peu Claude Balloteau, présidente du Grand Chœur de l'Abbaye aux dames de Saintes. Une belle opportunité pour la présidente, elle-même choriste au Grand Chœur, de tester l'acoustique du Castel. Essai concluant.

Ils seront 60 choristes, sous la direction de Michel Piquemal, à se produire sur la scène du Castel, samedi 21 février, à 20 h 30.

Au programme, de la musique classique aux couleurs argentines. D'abord avec « Indianas », de Carlos Guastavino, composé en 1967. L'artiste, aujourd'hui décédé, a choisi comme trame de fond des poèmes d'Argentins reconnus, dans lesquels s'entremêle la musique folklorique argentine. Une interprétation proposée par le chœur de chambre saintais, ac-

compagné du pianiste Guillaume Corti.

Place ensuite au tango, sur une musique d'Astor Piazzolla, « Adios Nonino ». Le Grand Chœur sera porté par un quintette à cordes et le bandonéoniste Gilberto Pereyra.

La troisième partie offrira un mariage inattendu : une messe en latin où s'invite le corps à corps du tango. « La Misatango » de Martin Palmeri réunira le quintette à cordes, le piano et le bandonéon autour des voix du Grand Chœur.

Pratique : la billetterie (places numérotées) est assurée à la mairie, aux heures d'ouverture. Tarifs : 15 €, gratuits pour les moins de 18 ans. S'il reste des places disponibles, une billetterie sera ouverte au guichet du Castel dans les 45 minutes précédant la représentation.

Le projet du giratoire prend forme



Les élus lors du conseil du 16 février. PHOTO PIERRE BARRETEAU

À l'ordre du jour de la réunion du Conseil municipal, lundi, le futur giratoire de la Petite-Arche a occupé les débats. Pour le réaliser, la commune a acquis une parcelle de la propriété Vernou, et le grand mur de clôture sera partiellement abattu. Une nouvelle clôture sera édifiée aux frais de la commune (5 000 €) et du Conseil général, qui est chargé des travaux. Ceux-ci vont débuter en juin, ils dureront plusieurs mois, sans interruption notable de la circulation. S'y adjoindront des travaux d'éclairage public réalisés par le Syndicat départemental d'électricité, la commune participant à hauteur de 10 767 €. Au total, pour financer l'acquisition de terrain (24 000 €), les frais de clôture et d'éclairage, la commune devra recourir à un emprunt de 55 000 €, adopté par les élus.

Plan d'occupation des sols

En l'absence de révision avant le 31 décembre prochain, le plan d'occupation des sols (POS) sera caduc. La municipalité envisage de s'orienter vers un plan local d'ur-

banisme (PLU), voire éventuellement un PLU Intercommunal, avec le Grand-Cognac. En attendant, un arrêté municipal a mis à jour les servitudes d'utilité publique relatives au périmètre de protection du puits de captage d'eau potable, fixant les limitations et contraintes diverses imposées aux riverains. Cet arrêté sera visible en mairie durant un mois.

Chemins ruraux

Les chemins ruraux sont la propriété de la commune et ils peuvent être affectés à l'usage public. Ils ont fait l'objet d'un recensement et seront inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées (PDIPR), avec ouverture d'un circuit au public et balisage officiel. Quelques petits chemins privés seront acquis par la commune ou feront l'objet de travaux d'amélioration.

En chantier depuis plusieurs mois, la réfection du lavoir de Saint-Trojan est en bonne voie, son chemin d'accès faisant partie des chemins ruraux qui seront restaurés.